

ENJEUX

Être capable d'autocontrôler les installations gaz mises en place et entretenues par l'entreprise conformément aux règles définies par le cahier des charges PG

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la réglementation sur l'emploi du gaz domestique
- Connaître les conditions d'installation des tuyauteries de gaz et leurs accessoires
- Connaître la ventilation des locaux et l'évacuation des produits de combustion
- Savoir conduire les essais d'étanchéité
- Identifier et compléter les différents certificats de conformité

PUBLIC

Tout installateur visant l'habilitation Responsable Gaz

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur la réglementation des installations de gaz

MÉTHODES

- Apports du formateur
- Démarche participative
- Echanges de pratiques
- Cas pratiques
- QCM fin de formation

ANIMATION

Formateur spécialisé ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max : 12

À PREVOIR / A NOTER

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique).

Formation

Votre carte d'identité en cours de validité

Cahier, crayon, règle, calculatrice

PROGRAMME : 1 jours (7 heures)

- Rappel des textes réglementaires et de leurs évolutions récentes
- Installations de tuyauteries de gaz et accessoires
- Modes de ventilation des locaux et conditions d'utilisation
- Evacuation des produits de combustion
- Essais d'étanchéité
- Certificats de conformité et conditions d'obtention
- Passage du test PG (2h maximum)

Un test (2h) sera effectué en fin de



**Obtention de l'appellation
Professionnel GAZ en validant le test**
(test PGI/PGM : 24 bonnes réponses sur 30;
test PGIM : 34 bonnes réponses sur 40)

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

**Le 19 septembre 2024 à Cesson-Sévigné
(35)**

PRIX : 308 € Net de Taxe / stagiaire